Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Novembre 2013

n°120

sommaire

2 JEUNESSE

4 CONCOURS PHOTOS

5 SPORTS

EDITO

Un nouveau chef d'antenne de police à Ittre

Frédéric Zebier, nouveau Chef d'Antenne

Nous avons le plaisir d'accueillir à Ittre depuis le 4 novembre un nouveau chef d'antenne : l'Inspecteur Principal Frédéric Zebier.

Entré à la Gendarmerie en 1989, Frederic Zebier est devenu Inspecteur Principal au sein du Service d'intervention de Tubize en 2006. Policier de terrain, il privilégie l'écoute et le service des citoyens.

Nous lui souhaitons plein succès dans sa mission de gestion de la police de proximité au sein de nos 3 villages.

L'Inspecteur Principal Daniel Denys, chef d'antenne depuis 6 ans, restera à Ittre juqu'à la fin de l'année pour accompagner Frédéric Zebier dans sa nouvelle mission. Daniel Denys a commencé sa carrière de policier en 1978 à Tubize. Il a été nommé Inspecteur Principal en 1990. Après 24 ans d'intervention, il prend une retraite bien méritée.

Nous tenons à le remercier vivement pour sa disponibilité et son dévouement à la tête de notre antenne de police.

Nous lui souhaitons une pension très épanouie : qu'il puisse consacrer maintenant plus de temps aux projets qui lui tiennent à cœur !

Merci à M. Denys, notre ancien Chef d'Antenne

Les priorités de notre police de proximité en matière de sécurité et de qualité de vie :

- Établir des relations de collaboration et de confiance avec les citoyens ;
- Intensifier le contrôle des petits dealers de drogue et les empêcher d'étendre leurs réseaux sur le territoire de notre commune ;
- Lutter contre le non-respect des limitations de vitesse, le parking sauvage à proximité des écoles, sur les trottoirs, sur les emplacements réservés aux personnes handicapées ;
- Contrôler les poids lourds qui ne respectent pas les interdictions de traversée de villages ;
- Lutter contre les dépôts clandestins dans les chemins creux, à l'orée des bois, à l'entrée des champs ;
- Renforcer les patrouilles dans les quartiers;
- Assurer la sécurité des événements et des cortèges organisés par les différentes associations de nos 3 villages.

Notre objectif est de contribuer à améliorer la sécurité et la qualité de vie des citoyens en renforçant la fonction de proximité de la police et en luttant contre les incivilités.

> **Par le Collège,**
> **Ferdinand Jolly, Bourgmestre**

JEUNESSE

PLACE AUX ENFANTS

Très gros succès pour la reprise de l'opération « Place aux enfants ». 36 enfants de l'entité nous ont rejoints pour découvrir de véritables artisans de notre commune.

Leçon de soudure avec Jean Gascard.

Humm la fontaine à chocolat chez Arnaud Champagne.

Goûtons les délices de la Boulangerie-Pâtisserie de la Brioche d'or.

Découvrons tous les secrets de la banque et même la salle des coffres.

Et si on assistait à un mariage (merci aux jeunes mariés qui auront reçu une montagne de riz)

Quelle joie de voir un petit veau tour juste sorti du ventre de sa mère chez Edith, Stan et Carl De Bie.

Enfin allons déposer au Parc à Conteneurs un de nos jouets représentant notre participation à cette belle journée qui est aussi celle de la récolte des jouets organisée par l'IBW.

Allons ensuite rejoindre nos parents pour un magnifique goûter avec du lait de la ferme, du chocolat et un bon morceau de tarte.

Encore un grand merci à Frédérique Joris, Ophélie et Fiona pour leur dévouement et leur encadrement tout au long de cette journée. Je pense que les parents ont tout au long de la soirée écouté avec beaucoup d'attention et de surprises les enfants leur raconter leurs découvertes de la journée. Merci à tous et à l'année prochaine.

POUR NOS ADOLESCENTS

Je tenais à organiser pour la première fois des escapades pour nos adolescents au cours de cette semaine de Toussaint. C'est ainsi qu'une vingtaine de jeunes de l'entité ont pu aller à la patinoire à Bruxelles, à la piscine à La Louvière et à un stage d'accro-branche à Wavre de quoi bien se préparer pour Haloween. Suite au succès de cette première, de nouvelles activités seront proposées pour la Noël, le Carnaval et Pâques.

> Christian Fayt, Echevin de la Jeunesse

RURALITÉ

BALADE AUX CHAMPIGNONS

C'est sous un été indien que s'est présenté un public de passionnés pour découvrir au Bois des Nonnes et de Fauquez une multitude de variétés de champignons.

Pas moins de quatre guides ont fait découvrir les bolets, chanterelles, girolles,… à un public attentif.

Nous ne pouvons oublier que cette magnifique journée a commencé avec une robuste omelette aux champignons préparée comme un chef par Luc Huriaux.

A LA SAINTE CATHERINE TOUT BOIS PREND RACINES

DISTRIBUTION GRATUITE DE PLANTS LE SAMEDI 30 NOVEMBRE DE 9 À 12 HEURES - SALLE PLANCHETTE ITTRE

Hêtres-Viornes

Fusains-Charmes-Merisiers

Noisetiers-Symphorines- châtaigniers-Erables planes

Aulnes Glutineux-Erables sycomores-Sorbiers des oiseleurs

Erables champêtres- cornouillers sanguins

Tilleuls à petites feuilles

G C
R A
O S
S S
S I
E S
I S
L I
L E
E R
R S

FRAMBOISIERS

OPERATION : UN ARBRE - UN ENFANT

Le dimanche 1er décembre à 11 heures au Bois domanial des Nonnes et de Fauquez

Plantation d'un chêne par les parents dont l'enfant est né dans l'année

Informations :

Christian Fayt : 0473/78 32 68 , Officier de l'Etat Civil- Echevin de la Ruralité

> Christian Fayt, Echevin de la Ruralité

TRAVAUX

DIRIGER C'EST ESSAYER DE PRÉVOIR

LE BY-PASS FONCTIONNE

Le lundi 7 octobre, nous avons connu des pluies importantes et très fortes, c'est la première fois que le by-pass a fonctionné et a permis ainsi de soulager le pertuis situé au centre de Ittre. Il en a été de même ce 6 novembre.

ATTENTION CHUTE D'ARBRES

Le 30 octobre, lors de la tempête, un arbre s'est couché devant un bus près de l'incinérateur. Heureusement, il n'y a que des dégâts matériels mais nous avons frôlé la catastrophe pour le chauffeur. Cet arbre provenait de l'incinérateur. Vous savez comme moi que l'hiver passé une polémique s'est développée car j'avais décidé de recouper les acacias situés le long de cette route car ils étaient mûrs et devenaient dangereux. Je vous signalais aussi que ces arbres rejetaient de souches et qu'en moins d'un an ils arriveraient à plus de 3 mètres de hauteur (ce qui se révèle exact).

Non seulement, nous avons sécurisé la route, nous permettons ainsi aux générations qui nous suivent de réitérer l'opération dans 30 ou 40 ans et 7500 euros sont rentrés dans les caisses communales en donnant satisfaction à une quarantaine de citoyens qui ont pu acquérir du bois de chauffage.

Nous continuerons donc à recéper nos arbres et nous avons demandé à l'Ibw d'en faire de même afin de sécuriser définitivement cet axe routier.

FINITION DE LA RÉFECTION DE LA RUE DU CROISEAU

C'est avec plus de quinze jours d'avance sur le planning que les travaux se sont achevés à la rue du Croiseau.

TROTTOIR RUE DU ROUGE BOUTON

Travail effectué par notre service des travaux avec la remise à niveau du trottoir afin de permettre aux riverains d'accéder plus facilement à leur habitation.

DÉBUT DES TRAVAUX DU ROND POINT À HAUT-ITTRE

Les travaux viennent de commencer avec l'aménagement du parking à Haut-Ittre. Ce travail s'effectuera avant et pendant la période hivernale et ne devrait pas perturber le trafic à la sortie du ring et de la route provinciale. Il n'en sera pas de même au printemps avec l'aménagement proprement dit du rond-point. Des informations ultérieures vous parviendront pour essayer tant bien que mal d'atténuer les perturbations inhérentes à ce genre de travaux.

AMÉNAGEMENT DE LA NOUVELLE CURE DE VIRGINAL

Comme vous le savez, la commune a fait l'acquisition d'une nouvelle maison à la rue des Ecoles. Elle servira de Cure. Des travaux de rafraîchissements intérieurs ont été effectués par le service travaux.

RAPPEL

La période hivernale approche à grands pas, je me dois de vous rappeler les obligations des habitants de déneiger leur trottoir, il s'agit ici d'un acte nécessaire pour la sécurité de nos enfants et des personnes âgées.

TRAVAUX PRÉVUS PAR LE SERVICE TRAVAUX AU COURS DE CES PROCHAINS MOIS SI LES CONDITIONS CLIMATIQUES LE PERMETTENT

Installation d'un filet d'eau à la rue Bruyère de Virginal entre la Chapelle Jonas et le carrefour de la rue du Bois de la Houssière.

Dans la continuité du plan trottoir :

- Réaménagement d'un des deux trottoirs de la rue Neuve.
- Réaménagement du trottoir du bas de la rue de Huleu.
- Un réaménagement complet de la rue des Digues sera effectué l'année prochaine.

> Christian Fayt,
Echevin des Travaux

REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS DU CONCOURS PHOTO DU PCDN (PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE) D'ITTRE

Beaucoup de monde à la remise des prix de notre concours photo ce mercredi 6 novembre.

Les lauréats accompagnés de nombreux amis ont reçu leur photo primée en grand format (50x70cm). D'ici peu, leurs œuvres seront visibles en très grand format le long des grands axes de nos villages.

Nous remercions Xavier Vanwijck qui a eu l'idée d'organiser ce concours dont le succès nous dit que le PCDN va réitérer l'évènement l'année prochaine. Remercions aussi Messieurs Da Silva, Dumortier et Parvais qui ont eu la lourde tâche de sélectionner les lauréats.

Félicitations à tous les participants pour la qualité de leurs productions. Vous pouvez voir et commenter les photos sur le site de la ruralité d'Ittre menu galerie photo (http://ecolcom.ittre.be/ruralite/index.php/galerie-photo/category/1-concours-photo)

> Christian Fayt, Échevin de la ruralité

CONCOURS PHOTO : LES LAURÉATS

VÉRONIQUE DUQUENNE - Frisons au galop - 1er prix du PUBLIC DE LA ST-RÉMY

JOSÉPHINE LE BAILLY DE TILLEGHEM – Fraise et fleur de pommier - 1er prix catégorie « ENFANTS »

MARC HORDIES - La Lavandière - 1er prix catégorie « ABEILLES »

SUZANNE HENRY – Nigelle - 1er prix catégorie « VÉGÉTAUX »

VÉRONIQUE DUQUENNE - Champs de pommes de terre fraichement semé- 1er prix catégorie « DÉTAILS »

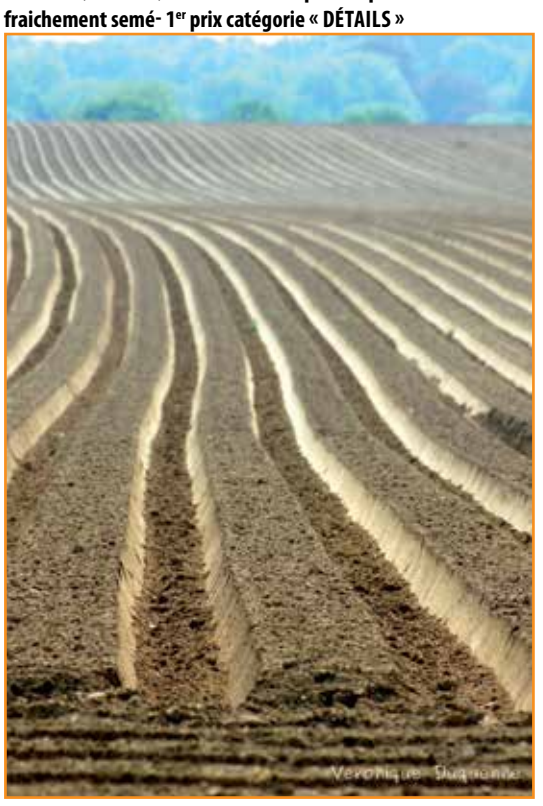

OLIVIER BAUDOUX – Paisibles pâtures - 1er prix catégorie « FAUNE »

SUZANNE HENRY – Ittre embrumée, paysage de tranquillité - 1er prix catégorie « PAYSAGES »

POURQUOI UN CLUB DE TENNIS DE TABLE À ITTRE ?

PRÉSENTATION DU CLUB

Affilié à la Fédération Royale Ouvrière de Tennis de Table Belge Francophone et à la Fédération Amateur de Tennis de Table du Brabant depuis 1987, la Palette du Ry- Ternel est:

- le plus grand club du Brabant Wallon en terme de joueurs.
- le plus performant aussi puisque le club possède une équipe en division d'Honneur, une équipe en Nationale 1, une équipe en Nationale 3 et six autres équipes allant de la Provinciale 2 à la Provinciale 6.
- une centaine de membres en ordre d'affiliation dont plus de 75% de joueursâgés de – de 18 ans.
- plus de 90% des joueurs proviennent des 3 communes de l'entité d'Ittre.
- 10 tables, 2 salles, une « école des jeunes » rodée depuis plusieurs années et des moniteurs compétents, diplômés de l'ADEPS et régents en Education Physique.
- des stages « Découverte », des stages « Pour Tous », des stages « Elites » sont organisés durant quasiment toutes les vacances scolaires.
- basé sur la jeunesse !
- depuis une dizaine d'années, tous les efforts du club vont dans le sens de la formation des jeunes joueurs dès l'âge de 7 ans. Une véritable « école des jeunes » s'est formée. Le club tient au bon encadrement de ses jeunes joueurs et demande à ses entraîneurs d'être diplômés par l'ADEPS ou/ et d'être professeur d'éducation physique.
- aucun des joueurs, même ceux de l'équipe première, ne sont rémunérés d'aucune manière que ce soit. Ce qui rend le club plus sain tant au niveau financier qu'au niveau ambiance dans le club.

PROBLÈMES D'INFRASTRUCTURES.

Le club dispose de 2 salles :

- Salle Communale de Haut-Ittre
- Salle de Gymnastique de l'Institut des Sacrés-Cœurs.

Les problèmes rencontrés :

- location de la salle de l'Institut des Sacrés-Coeurs de Virginal et celle de Haut-Ittre -> 2 loyers…
- les joueurs du club jouent dans 2 locaux différents le même jour. C'est-à-dire que les joueurs du même club jouant dans des salles différentes, ne se voient jamais de toute la saison ! Au niveau ambiance et cohésion du club, ça se ressent…

Le club a 4 équipes jouant à Virginal et 5 équipes jouant à Haut-Ittre. C'est le maximum d'équipes que l'on peut accueillir dans le club. Si la saison prochaine, une 10è équipe est prête à jouer en championnat, on ne peut pas l'inscrire puisqu'il n'y a plus de place. Lors des 2 dernières saisons, a été inscrite à chaque reprise une équipe supplémentaire en championnat. Vu le nombre croissant de joueurs arrivant chaque année, le problème se posera à nouveau! ! ! Le problème persiste encore à l'heure actuelle…

HYGIÈNE ET SPORT

Tout le monde sait que l'hygiène et le sport sont intimement liés. Dans les 2 salles où joue le club, il n'y a aucune possibilité de prendre une douche ! Chaque semaine des dizaines de joueurs viennent se dépenser, transpirer à ses tables.

Certains viennent parfois de la Province de Liège ou de Luxembourg pour les équipes qui jouent en Nationales. Il n'y a aucune possibilité de se rafraîchir après les 4 heures de sport passées dans ces locaux !

Avouons qu'il est devenu inimaginable qu'un club composé de 9 équipes, dont 3 évoluent respectivement en Honneur, Nationale 1 et Nationale 3, ne bénéficie ni de douches ni de vestiaires dans ses locaux ! Vivement une salle omnisports adaptée à leurs besoins.

> Daniel Vankerkove
Echevin des sports

DERNIÈRES NOUVELLES

Les permis de bâtir pour le centre sportif de Virginal et l'agora du Quartier du Tram ont été délivrés par le Fonctionnaire Délégué. Avant de commencer les travaux, nous attendons l'octroi des subsides de la Région wallonne.

> Daniel Vankerkove,
Echevin de l'Urbanisme

EXPRESSION POLITIQUE : ECOLO

ECOLO CONTRE LA PEINTURE VERTE !

Le saviez-vous ? Ittre s'est inscrite au « championnat 2013 des énergies renouvelables ».

Notre commune est-elle un exemple à suivre en la matière ?

Nous en doutons et dénonçons cette fine couche de peinture verte.

Une nouvelle chaudière à la conciergerie de l'espace Beauthier ? Elle fonctionnera au mazout, énergie polluante et coûteuse à long terme.

Un nouveau bus ? Il roulera au diesel plutôt qu'au gaz naturel, pourtant financièrement intéressant et davantage respectueux de l'environnement.

Une future salle de sports ? Aucune trace d'énergies renouvelables pour l'éclairage ou le chauffage.

Les repas à domicile, à l'école ou à la crèche ? Pas de place pour les producteurs locaux ou bio dans le nouveau cahier des charges voté par l'actuelle majorité communale.

Des éoliennes à Ittre ? Le projet de cartographie éolienne soumis par la Région Wallonne aux communes n'a que peu intéressé notre nouvelle majorité.

Pour un jour être un jour couronné « commune championne des énergies renouvelables », beaucoup de choses restent à faire.

Lors de la précédente législature, Marc Hordies, l'échevin Ecolo de l'énergie proposait plusieurs **mesures concrètes** au niveau de l'économie d'énergie au sein de notre commune. Petit à petit, celles-ci sont prises en considération, mais trop timidement.

Nous pensons que les bonnes intentions ne suffisent pas. Il faut penser et agir « durable » au quotidien de la gestion communale en y associant davantage les habitants de nos trois villages.

Tournons le dos au mazout, roulons au gaz, achetons local, intéressons-nous réellement à l'éolien citoyen, source de revenu pour la commune…

Soyons concrets ! Par exemple, nous vous rappelons l'existence de primes énergétiques auprès de la commune, de la province et de la Région Wallonne (http://www.ittre.be/pdf/BC82.pdf).

Nous aimons la couleur verte… mais pas en trompe l'œil !

Pour une véritable couche de fond Ecolo, rendez-vous sur www.ittre.ecolo.be.

> Pour Ecolo Ittre, Celine Debatty, France Defrenne et Claire Goethals

LA MAJORITÉ IC-ITTRE+ DÉVELOPPE UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE CONCRÈTE ET RÉALISTE :

15.000 euros sont budgétisés chaque année depuis 2013 afin d'investir dans les travaux permettant de réaliser des économies d'énergie dans nos bâtiments qui ont fait l'objet d'un audit énergétique. Cet investissement représentera un montant total de 90.000 euros en 6 ans. L'utilisation rationnelle de l'énergie implique avant tout la chasse au gaspillage énergétique.

Par contre, nous n'avons pas trouvé de trace dans le compte 2012 de dépenses correspondant aux premières mesures concrètes d'économies proposées par Marc Hordies, l'échevin Ecolo de l'énergie, suite à son audit « consommation électricité, gaz, eau et mazout » réalisé le 6 mars 2012. Pourquoi n'a-t-il pas commencé à investir en 2012 afin de réduire la facture énergétique de la commune ?

Nous avons décidé de participer au championnat des énergies renouvelables Wallonie 2013 car nous poursuivons les objectifs suivants :

Établir un bilan de politique énergétique à l'aide d'une feuille de route proposée par l'APERe. Cette feuille de route permet de nous guider pas à pas pour définir rapidement notre programme d'action et de sensibiliser des parties prenantes (élus, entreprises, associations, habitants...) aux enjeux « énergie- climat ». Elle offre les bases d'un pilotage transversal de cette politique. Elle définit des objectifs et une stratégie à moyen terme. Elle identifie les mesures à mettre en œuvre et fournit des indicateurs de suivi.

Comparer nos efforts et nos réalisations à ceux d'autres villages de la région.

Bénéficier d'outils méthodologiques pour l'évaluation de la politique communale.

Associer les habitants de nos villages et stimuler leur implication dans la dynamique locale.

Nous vous invitons à découvrir le championnat des énergies renouvelables en vous rendant sur le site www.championnat-er.be et à y soutenir notre engagement en votant pour la commune d'Ittre.

> Pour la majorité IC-Ittre+, Ferdinand Jolly, Bourgmestre

QUELQUES NOUVELLES DES CLASSES…

EXTRAITS DU PETIT JOURNAL CRÉÉ PAR NICOLAS JOACHIM, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE VIRGINAL

DU SECOURISME EN 3È PRIMAIRE

Nos élèves de 3è primaire suivent un cursus d'apprentissage de secourisme une après-midi par semaine jusqu'en décembre. Merci aux bénévoles de la Croix-Rouge de Belgique.

Téléphoner au service 112 pour sauver une vie

Ils réalisent un pansement en effectuant les bons gestes : mettre des gants, réaliser le bandage et retirer les gants souillés correctement.

EVALUATIONS EXTERNES NON CERTIFICATIVES EN P3 ET EN P5

Entre le 7 et le 11 octobre, nos élèves de 3è et 5è primaire ont participé à une évaluation externe non certificative.

Cette année, cette évaluation, qui est organisée par la Fédération Wallonie - Bruxelles, portait sur la lecture et la production d'écrits. Cette évaluation s'est faite dans toutes les écoles de Wallonie et de Bruxelles.

Les résultats de ces évaluations nous permettront d'orienter nos pratiques pédagogiques et de développer des stratégies d'apprentissage les plus adéquates au sein de notre école.

UN CALENDRIER 2014

Nous préparons un calendrier pour l'année 2014 avec une photo de classe pour chaque mois de l'année. Il sera diffusé pour les fêtes de fin d'année.

CONCOURS D'ORTHOGRAPHE

Nos 6è primaires iront effectuer une dictée en compagnie de nos amis des classes de 6è des écoles de toute l'entité ittroise le mercredi 13 novembre à l'école communale d'Ittre.

VISITE AU VERGER EN MATERNELLES…

L'aménagement d'un coin magasin dans leurs classes, voilà le nouveau projet en maternelles.

Pour ce faire, ils voulaient découvrir les fruits et les légumes dans leur « milieu naturel ».

Et hop, les voilà partis pour la visite d'un potager où ils ont pu voir des salades, scaroles, céleris, potirons, courgettes, tomates, persil, …

Du côté du verger, ils ont découvert des pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, noyers, myrtillers…

Voilà donc une journée pleine de découvertes.

BREVET VÉLO

> **Richard Flandroy**
> **Echevin de l'enseignement**

BALLE PELOTE :

LE JEU DE BALLE PELOTE REVIVRA-T-IL À VESNAU ?

Sous l'impulsion de deux figures bien connues de notre commune, Marc Ducochet et Eddy Degrève (ancien joueur de haut niveau), un tournoi de balle pelote assise a eu lieu ce 13 juillet dernier au ballodrome du Quartier du Tram à Virginal.

Cette journée, qui s'est déroulée sous un ciel radieux, a été créée il y a deux ans, suite à l'arrêt de la kermesse de la Bruyère pendant laquelle se déroulait traditionnellement ce tournoi. Afin de perpétuer la tradition, les Gilles Virginalois ont donc remis à l'ordre du jour cet agréable évènement. La première année fut un peu difficile, les équipes étant difficiles à trouver. Par contre, cette année, les organisateurs peuvent parler d'une belle réussite.

Ce tournoi de balle pelote assise, qui s'est déroulé sous un soleil radieux, a été rebaptisée « Grand Prix des 6 Sociétés du Brabant». En effet, ces joutes réunissaient les équipes de Braine l'Alleud, Halle, Nivelles, Rebecq Tubize et bien entendu celle de notre entité. Ce Grand Prix a été remporté par nos amis nivellois après moultes luttes aussi magnifiques qu'âprement disputées.

Avant toute chose, cette journée était placée sous le signe du fair-play, de l'amitié et de la convivialité. Le comité, qui avait préparé, largement, de quoi se sustenter, remercie par ailleurs toutes les équipes et toutes les personnes, bénévoles, joueurs, …, ayant participé à la bonne tenue de cette magnifique réunion.

Pour les néophytes, la balle pelote assise, comme son nom l'indique, se joue sur des chaises; les joueurs, au nombre de 5, peuvent se mouvoir sans toutefois se lever de leur siège, les règles sont les mêmes que le jeu de balle pelote traditionnel. La dépense d'énergie, contrairement à ce que l'on pourrait croire, malgré la position assise, nécessite une condition physique de bon niveau.

Les personnes qui seraient intéressées, peuvent prendre contact auprès de Marc 0473/42 68 86 ou d'Eddy au 0491/36 68 60 qui se feront un plaisir de vous renseigner sur ce sport.

> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**

RÉUNION DES PRÉSIDENT(E)S DES CONSEILS CONSULTATIFS

Une équipe très motivée

La participation à Ittre c'est très féminin. Bravo !

> **Daniel Vankerkove, Echevin de la Participation**

INSTALLATION DE LA CCATM LE 23 OCTOBRE 2013

Cette réunion a eu pour objet l'installation de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité de notre commune.

Monsieur Vankerkove, Echevin ayant en charge l'aménagement du territoire et l'urbanisme, a remercié les membres pour leur candidature en tant que membre de la CCATM et pour leur participation à cette première réunion. Il a également rappelé certains points essentiels au bon fonctionnement de cette commission.

La CCATM est une commission d'avis, elle est régie par les règlements régionaux et est consultée de manière régulière par le Collège, ce qui permet à celui-ci d'avoir un écho citoyen sur l'aménagement du territoire.

L'avis de la CCATM peut être demandé pour des projets de grande envergure comme pour des projets plus modestes lorsqu'ils ont un impact important de par leur situation, leur implantation, l'harmonisation du projet avec le lieu où il s'insère.

La commission est composée d'un président, de douze membres effectifs et de douze suppléants. Le membre du Collège ayant l'aménagement du territoire et l'urbanisme dans ses attributions, siège auprès de celle-ci avec voix consultative (Monsieur Daniel Vankerkove, Echevin en charge).

Le Gouvernement wallon a approuvé en date du 20 septembre 2013, la composition de notre CCATM telle que définie par la délibération du Conseil communal du 28 mai 2013. Ce Conseil avait, lors de cette séance, désigné:

1. Peeterbroeck Sophie en tant que Présidente
2. les représentants du « quart communal » au nombre de trois effectifs et trois suppléants
3. les représentants des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité de la commune (en respectant une répartition géographique équilibrée et une représentation de la pyramide des âges spécifique à l'entité). Ils sont au nombre de neuf effectifs et neuf suppléants.

La Présidente n'ayant pas de suppléant (statut particulier), un Vice-Président devait être désigné. Monsieur Vienne Marc s'est proposé pour assurer cette fonction, proposition qui a été acceptée à l'unanimité des membres présents.

Le secrétariat de la CCATM sera assuré par Madame Joris Frédérique ; la Conseillère en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme est Madame Bingen Adeline.

En plus des ouvertures du service les mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, une permanence est assurée les premier et troisième samedi du mois, de 9 à 11h00, ainsi que le deuxième mercredi du mois entre 16 et 19h00. L'Echevin, Monsieur Vankerkove Daniel, tient une permanence urbanisme chaque mercredi matin de 9h30 à 12h00. Il est cependant préférable de prendre rendez-vous par téléphone au 067/79.43.23. afin d'éviter toute attente inutile.

> Daniel Vankerkove, Échevin en charge

LE RENOUVELLEMENT URBAIN RÉGIONAL DANS LE BASSIN DE LA RUHR

Une visite guidée de 2 jours très intéressante, à l'initiative de la Maison d'urbanisme du Brabant Wallon.

La Région de la Ruhr, qui n'est pas un Land, n'a pas d'identité politique, ni administrative, est surtout connue comme bassin industriel de la Rhénanie du Nord Westphalie. Elle doit son nom à une rivière qui la traverse mais aussi comme territoire industriel florissant jusqu'en 1970 avec ses mines, sa sidérurgie, et son intense déploiement industriel.

Avec les crises successives du charbon puis de l'acier, la Ruhr a portant failli sombrer dans le déclin économique et social. La reconversion, les idées nouvelles germent et sont rapidement mises en place, elles permettent l'installation de ce qui apparaît maintenant comme un renouveau réussi dans une région dynamique et attractive sur le plan environnemental et culturel plus particulièrement les sites visités :

- L'Emscher Park
- Le Nordsternpack à Gelsenkirchen
- La cokerie Zollverein à Essen
- La Jahrhunderthalle de Bochum
- Le port et le site industriel de Duisburg

Une grande généralité des anciens outils industriels sont majoritairement conservés pour y développer des espaces commerciaux, culturels, sportifs, de détente ou d logements. Loin d'être rejetés ces anciens sites, masse d'acier très présente, sont intégrés dans les projets réalisés et sans doute futurs.

La visite de en Ruhr entre ciel et fer a permis de découvrir :

- La présentation du « Park Emscher » et de la reconversion proprement dite avec cette phrase dite et redite : Le renouvellement urbain régional appartient, avant tout aux habitants, les visiteurs étant les bienvenus.
- Le gazomètre d'Oberhausen, ancien réservoir de gaz brulé de la sidérurgie : C'est le plus grand gazomètre d'Europe, 117,5 m de haut et un diamètre de 67 mètres. Versé à la culture, il abrite actuellement « Big Air Package », œuvre de Christo. Ce grand emballeur de monuments historiques. Il s'agit ici d'une enveloppe de tissu blanc (90 m x 50 m) gonflée à l'intérieur du gazomètre sans armature.
- Le centre du quartier et l'académie de formation continue : Mont-Cenis. Tous les équipements intérieurs sont sous enveloppe de verre. Le bâtiment produit également de l'énergie 600.000 kWh (photovoltaïque). La mine et la cokerie de Zollverein, aménagées en musée, halls d'évènements, centre des arts, patinoire, piscine, restaurants, cafétérias.
- Le parc paysager de Duisburg Nord avec comme thème principal du projet « le comportement respectueux de l'existant » avec des jardins intégrés, des lieux populaires, parc, kiosques, placettes, maison de jeunes, promenade découverte, aires de jeux, cinéma en plein air, un bassin de plongée, une auberge de jeunesse, une école hôtelière,… Le parc accueille 700.000 visiteurs par an. Toutes les infrastructures sont bien utilisées : des mariages sont célébrés en haut des hauts-fourneaux, le cinéma en plein air draine 4.000 spectateurs par soirée. Tout ceci, si beau soit-il, a un prix. L'opération a coûté 50 millions d'euros. Le coût annuel des équipements est de 4 millions d'euros. Ici dans la Ruhr on pense que le jeu en vaut la chandelle. J'ai apprécié cette vision d'une reconversion d'une région, une reconstruction qui ne détruit rien mais respecte les bâtiments du passé en y injectant une conception moderne d'une société en développement.

- Quelques exemples : les sols pollués laissent place à des forêts industrielles sans traitement particulier, mais avec des arbres choisis pour leur qualité de dépolluants.
- Des terrils sont aménagés en une chaîne de monuments artistiques.
- Des sites retournent à l'usage agricole.
- De nombreux petits parcs sont développés.
- Des espaces verts sont conservés sur les lieux de reconstruction d'habitats. L'objectif recherché est de favoriser une « nature industrielle » avec une vie habituelle.

Au niveau de la dimension territoriale, ce parc de reconversion n'est en rien comparable avec notre région, ni notre province. La métropole Ruhr comptant 5,2 millions d'habitants avec une superficie de 4.435 km². Elle comporte 5 grandes villes 'Dortmund, Essen, Duisburg, Bochum, Gelsenkirchen qui rassemblent plus de 2,3 millions d'habitants.

Le projet n'est donc pas transportable chez nous comme tel, mais des idées génératrices de maintien des anciens outils dans les projets de développement peuvent être étudiées à une autre échelle bien sûr.

> Daniel Vankerkove, Échevin de l'Urbanisme

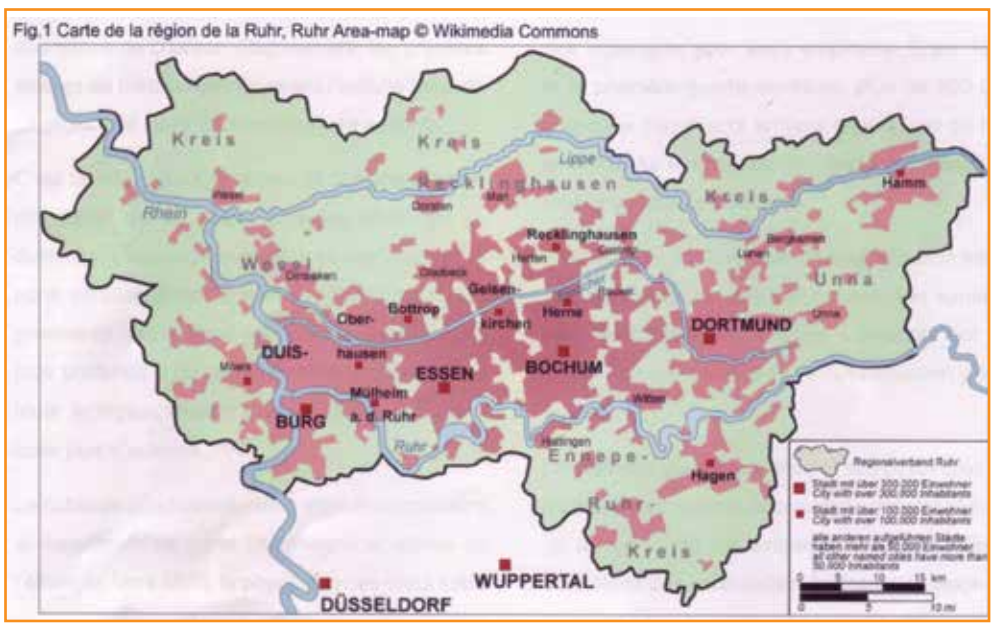

COLIS AUX AÎNÉS

Cette année encore, l'Administration Communale d'Ittre procèdera à la distribution de colis de Noël. Celle-ci aura lieu dans les salles communales:

- **ITTRE :** le mercredi 18 décembre 2013 de 8h30 à 12h. Salle Planchette
- **HAUT-ITTRE :** le mercredi 18 décembre 2013 de 13h30 à 15h. Salle Les Hauts du Ry Ternel
- **VIRGINAL :** le jeudi 19 décembre 2013 de 8h30 à 12h. Salle Polyvalente

En vue d'éviter tous problèmes lors de la distribution, les habitants de l'entité répondant aux critères suivants seront autorisés à retirer leur colis :

- **les personnes ayant atteint l'âge de 65 ans.**
- les personnes porteuses de handicap ou invalides dès 66% sur présentation préalable au Service Population, d'un document attestant leur handicap. **(à REMETTRE pour le 13 décembre 2013, date limite)**

Le minibus communal Trans'Ittre est à votre disposition : 0473/ 51 33 95

Conscients des difficultés de déplacement de certaines personnes, la possibilité leur est offerte de faire enlever leur colis par une tierce personne, moyennant une autorisation écrite signée de leur main, ainsi que la présentation de la carte d'identité de l'ayant droit.

Sur invitation de notre CPAS, les personnes les plus démunies seront également invitées à retirer un colis dans leurs locaux.

Toute personne désireuse de faire don de son colis à une œuvre de la commune, est priée d'en avertir l'Echevin, M. Richard Flandroy, par écrit, lequel fera le nécessaire afin de répondre aux souhaits émis.

> **Richard Flandroy**
Echevin des Aînés

POUR FÊTER DIGNEMENT LA

SAINT-NICOLAS

LES MEMBRES DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE ET LE CPAS D'ITTRE INVITENT LES ENFANTS ET LEURS PARENTS À UNE SÉANCE DE CINÉMA AU KINÉPOLIS.

LE MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2013 APRÈS-MIDI.

Pour pouvoir participer à cet évènement, vous devez bénéficier :

- Soit du service social, service médiation de dettes ;
- Soit des services de Médiation de dettes externes ;
- Soit tous les jeunes (jusque 18 ans) pouvant bénéficier du droit aux allocations d'études dans le secondaire en Fédération Wallonie Bruxelles.

Il faudra bien évidemment vous inscrire pour le 2 décembre 2013 au plus tard.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Mme VERRIEST C. au 067/64.71.67.

> **Françoise Peeterbroeck, Présidente du C.P.A.S**

« LE FONDS SOCIAL CHAUFFAGE » PEUT VOUS AIDER À PAYER VOTRE FACTURE - POUR QUI ? COMMENT ?

Le fonds Social Chauffage offre un soutien financier sous forme d'allocation de chauffage à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures de chauffage.

Voici les conditions auxquelles vous devez satisfaire pour prétendre vous aussi à cette allocation de chauffage.

Vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :

- Gasoil de chauffage
- Pétrole lampant
- Gaz propane en vrac.

Et vous appartenez à une des catégories suivantes :

- Les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité
- VIPO ou veuf, invalide, pensionné ou orphelin
- Enfant handicapé ayant une allocation familiale majorée
- Chômeur de longue durée (plus d'un an) âgé de plus de 50 ans
- Bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA)
- Bénéficiaire d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée
- Bénéficiaire du revenu d'intégration sociale
- Bénéficiaire d'une aise sociale équivalente au revenu d'intégration
- Bénéficiaire du statut OMNIO

Et le montant annuel brut imposable des revenus des membres du ménage est inférieur à 16.965,47 € majorés de 3.140,77 € par personne à charge.

Les personnes surendettées qui bénéficie d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes et que le C.P.A.S. constate que vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage.

Si vous répondez aux critères ci-dessus, vous avez droit à une allocation chauffage.

Où et quand introduite votre demande ?

Auprès du C.P.A.S. d'Ittre et dans les 60 jours de la livraison du combustible.

Quels documents devez-vous communiquer ?

- Une copie de la carte d'identité du demandeur
- Une copie de la facture ou du bon de livraison
- Lorsque vous habitez dans un immeuble à appartements, une attestation du propriétaire ou du gestionnaire avec le nombre de logements concernés par la facture.

N'hésitez pas, si vous êtes dans les conditions pour bénéficier de l'allocation de chauffage, rendez-vous à la permanence du CPAS (mardi et jeudi de 9h00 à 11h30) ou appelez le 067/64.71.67.

> **Françoise Peeterbroeck, Présidente du C.P.A.S**

NAISSANCES

ADRIAENSSEN MAYA : née le 27/09/2013 à Braine-l'Alleud
BRUYLAND ALIZÉE : née le 22/09/2013 à Braine-l'Alleud
CAYPHAS ALEXIS : né le 19/09/2013 à Soignies
DE BRABANTER LUCAS : né le 30/09/2013 à Braine-l'Alleud
SARRE PAULINE : née le 23/10/2013 à Braine-l'Alleud
SIMON ALEXANDRE ET BENJAMIN : nés le 24/09/2013 à Bruxelles
SOUPART LOÏS : né le 11/10/2013 à Soignies
SOUPART NOAH : né le 28/09/2013 à Braine-l'Alleud
DUGARDIN MARIA : née le 2/09/2013 à Braine-l'Alleud

DÉCÈS

DEBATTY EUGÈNE : décédé le 11/10/2013 à Tubize
FIEVEZ MARC : décédé le 1/10/2013 à Ittre
HIERNAUX HENRIETTE : décédée le 24/10/2013 à Ittre
LAUS GASTON : décédé le11/10/2013 à Tubize
LEJEUNE NELLY : décédée le 1/11/2013 à Ittre
LEMAL MARCELLE : décédée le 12/10/2013 à Soignies
ORBANT MARIE : décédée le 12/10/2013 à Braine-l'Alleud
POTTIER ANDRÉ : décédé le 7/10/2013 à Ittre
VANDERIJSE SUZANNE : décédée le 3/11/2013 à Bruxelles
VANOVERMEIRE YVONNE : décédée le 28/10/2013 à Ittre
BOCKIAU BERNADETTE : décédée le 1/11/2013 à Ittre

MARIAGES

LAVIANNE ROLAND ET DELEUX CÉCILE : le 21/09/2013
SCOYER CHRISTOPHE ET KAELEN TRESIE : le 12/10/2013
VANCUTSEM ALAIN ET BRODKOM NATHALIE : le 19/10/2013

> **Christian Fayt, Officier de l'Etat Civil**

Prochain Conseil communal :

LE 17 DÉCEMBRE 2013 – 19H

GRAND PLACE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE, Echevin de l'Information - 0470/ 223 301**

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit - Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**